

## **Les outils numériques de compensation des Troubles du Langage Ecrit :** **module initial**

### **Intervenant :**

Caroline Delloye, orthophoniste.

### **Public visé :**

Orthophonistes, susceptibles de participer à la préconisation et au suivi de la mise en place d'un outil numérique de compensation pour les troubles du langage écrit.

Les participants doivent avoir une connaissance préalable des répercussions des troubles du langage sur les apprentissages, parce qu'ils auront assisté à des formations ou informations, ou acquis ces connaissances par leur pratique professionnelle. Ils doivent aussi être familiarisés avec l'outil informatique.

**Durée de la formation (en heures) :** 7h

**Nombre de participants souhaités :** 40 ou plus

**Date et lieu :** 9 décembre 2024 à Nîmes

### **Public concerné par ces formations**

Orthophonistes, susceptibles de participer à la préconisation et au suivi de la mise en place d'un outil numérique de compensation pour les troubles du langage écrit.

Les participants doivent avoir une connaissance préalable des répercussions des troubles du langage sur les apprentissages, parce qu'ils auront assisté à des formations ou informations, ou acquis ces connaissances par leur pratique professionnelle. Ils doivent aussi être familiarisés avec l'outil informatique.

Attention : certains modules de formation nécessitent d'avoir effectué des modules antérieurs ou similaires.

### **Problématique**

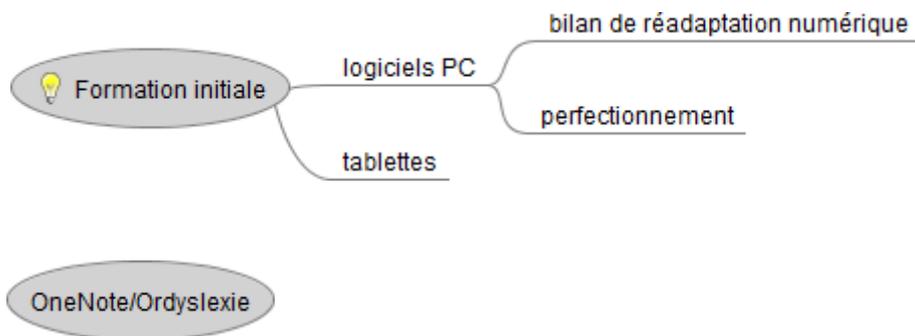
Il existe de nombreux outils de compensation du langage écrit, applicables dans le cadre de traitement de pathologies variées, dont les troubles neuro-développementaux et du spectre de l'autisme. Les orthophonistes, spécialistes des troubles du langage écrit, sont les plus qualifiés pour juger de l'opportunité d'un équipement, préconiser les outils les plus adaptés à leurs patients et les accompagner dans l'apprentissage de leur utilisation, étape indispensable à l'autonomie des patients. Cette expertise d'évaluation et d'accompagnement est notamment demandée par la MDPH, organisme décideur.

### **Modules**

- Formation initiale
- Logiciels PC
- Tablettes
- Bilan de réadaptation numérique
- Perfectionnement



- OneNote/Ordyslexie



### Résumé :

Il existe de nombreux outils de compensation du langage écrit, applicables dans le cadre de traitement de pathologies variées, dont les troubles neuro-développementaux et du spectre de l'autisme. Les orthophonistes, spécialistes des troubles du langage écrit, sont les plus qualifiés pour juger de l'opportunité d'un équipement, préconiser les outils les plus adaptés à leurs patients et les accompagner dans l'apprentissage de leur utilisation, étape indispensable à l'autonomie des patients. Cette expertise d'évaluation et d'accompagnement est notamment demandée par la MDPH, organisme décideur.

Cette formation propose une introduction aux principes de mise en place de la compensation numérique des troubles du langage écrit, une présentation des types d'aide existants, le cadre théorique sous-tendant la pertinence de ce type d'intervention, le détail des démarches administratives nécessaires, l'inscription de cette pratique dans le traitement orthophonique, la précision du rôle de chaque professionnel dans l'élaboration et la réalisation de ce projet de réadaptation thérapeutique.

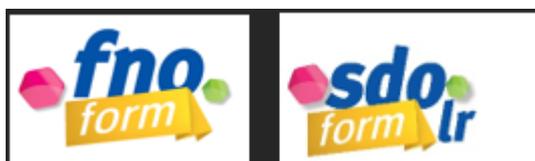
### Objectifs généraux :

Cette formation permettra aux orthophonistes de :

- Connaître les principes de la compensation par les outils numériques
- Découvrir ces outils en fonction des troubles à compenser
- Juger de l'opportunité d'une préconisation de matériel numérique
- Accompagner la famille/l'équipe pédagogique dans les démarches
- Administratives nécessaires à l'éventuelle attribution du matériel
- Découvrir les principes de l'évaluation préalable au projet d'équipement

**Méthode utilisée :** cf déroulés de chaque séquence. Affirmatives, interrogatives et actives

**Moyens pédagogiques :** cf déroulés de chaque séquence. Présentation diaporama, ateliers, brainstorming, cas cliniques



**Programme : (détaillé par tranche horaire, par demi-journée) Déroulé pédagogique de l'action :**

**Evaluation des pratiques professionnelles (non présentiel)**

Évaluer le niveau de connaissances des outils et des moyens numériques à la disposition des participants par un questionnaire pré-formation : 30 minutes

**Contenu pédagogique :**

9h00-12h30 :

**objectifs : - analyser ses pratiques professionnelles et structurer ses besoins**

- **Acquérir des connaissances sur le cadre théorique justifiant cette pratique**
- **Définir le cadre thérapeutique de la mise en place de ces outils**

**Déroulé de la séquence :**

- Partage d'expériences et de questionnements sur la compensation numérique : 30mn
- Indications de préconisations d'outil numérique de compensation : 1h
- Articulation avec les aménagements pédagogiques et le traitement orthophonique : 2h

14h-17h30 :

**Objectifs : - connaître les différents outils existants**

- **Découvrir le cadre législatif, les démarches administratives, les possibilités de financement de cette mise en place.**
- **Définir le cadre thérapeutique de la mise en place de ces outils (suite)**

**Déroulé de la séquence :**

- Présentation des types d'outils en fonction du trouble à compenser : 1h15
- Cadre législatif et démarches administratives : 1h30
- Principes d'évaluation préalable et modalités d'utilisation : 30mn
- Evaluation des apports de la formation : 15mn

**Evaluation des pratiques professionnelles (non présentiel)**

Évaluer l'impact de la formation sur les participants à l'aide d'un questionnaire post-formation (à J+N de la formation)

**Méthodes pédagogiques**

Affirmatives, interrogatives et actives.

•